

La filière chimie en Bourgogne-Franche-Comté

- Juillet 2026 -

En Bourgogne-Franche-Comté, la filière chimie (cf. Sources, méthodologie, définitions) est construite autour de trois segments d'activité portant sur la chimie de base et intermédiaire, la chimie spécialisée à usages spécifiques et les produits de soin et hygiène.

En Bourgogne-Franche-Comté, 4 700 personnes travaillent dans les 85 établissements de la filière chimie, soit moins de 1 % des salariés de la région. Un peu plus de la moitié de ces effectifs se situe dans la chimie de base et intermédiaire. À ces salariés permanents s'ajoutent près de 400 intérimaires. Les effectifs permanents ont nettement augmenté entre 2019 et 2023 (+24,8 %) et diminuent quelque peu depuis. Fin 2025, l'emploi salarié permanent baisse légèrement sur un an (-0,3 %), ce repli est plus modéré que dans l'industrie régionale (-0,9 %). Ce recul touche les produits de soin et d'hygiène ainsi que la chimie de base et intermédiaire. A l'inverse, les effectifs de la fabrication de produits chimiques spécialisés et à usages spécifiques progressent nettement. En revanche, l'intérim progresse quelque peu (+0,2 % sur un an) mais ses effectifs ont augmenté de près de 30 % depuis 2019.

La filière chimie recourt peu à l'activité partielle. Toutefois, les demandes d'autorisation progressent nettement au deuxième semestre 2025 et cette tendance se poursuit sur les premiers mois de 2026. Les embauches de salariés (hors intérimaires) dans la filière sont inférieures aux deux années précédentes. En 2025, 47 % des recrutements s'effectuent sous la forme d'un contrat à durée indéterminée (CDI), soit 3 points de plus qu'en moyenne dans l'industrie régionale. Cette part est stable sur un an. Les pratiques d'embauches sont très différentes d'un secteur à l'autre : 56 % des embauches dans la chimie de base et intermédiaire sont des CDI alors que ce type de contrat représente seulement 44 % des embauches dans la chimie spécialisée à usages spécifiques. Le métier d'ouvrier qualifié des industries de process est le plus recruté dans la filière.

Dans le même temps, les départs de la filière sont moins nombreux en 2025 qu'en 2024 mais ils restent supérieurs aux embauches. Les démissions demeurent le premier motif de départ et se situent légèrement au-dessus de la moyenne dans l'industrie régionale. En revanche, la proportion de départs à la retraite est nettement plus élevée dans la filière que dans l'ensemble de l'industrie.

Enjeux :

Matière scientifique par essence, la chimie est par ailleurs une composante essentielle d'une économie souveraine, qui maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et qui participe pleinement à l'innovation et la dynamique industrielles.

Modeste par sa taille en Bourgogne-Franche-Comté, les effectifs de la filière chimie se répartissent dans des PME familiales mais aussi dans des filiales de grands groupes (comme Syensqo (ex-Solvay) et Air Liquide).

Cette hétérogénéité se retrouve également dans la diversité des secteurs d'activité présents sur le territoire qui jouit par ailleurs de la présence de la plateforme de Tavaux dans le Jura qui assure la production de chlore, brique de base de la chimie minérale.

En lien avec la délégation régionale du syndicat professionnel « France Chimie » et la direction générale des entreprises (DGE) au sein du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, la DREETS de Bourgogne-Franche-Comté se mobilise pour accompagner la filière et renforcer sa résilience face aux différents défis qu'elle rencontre :

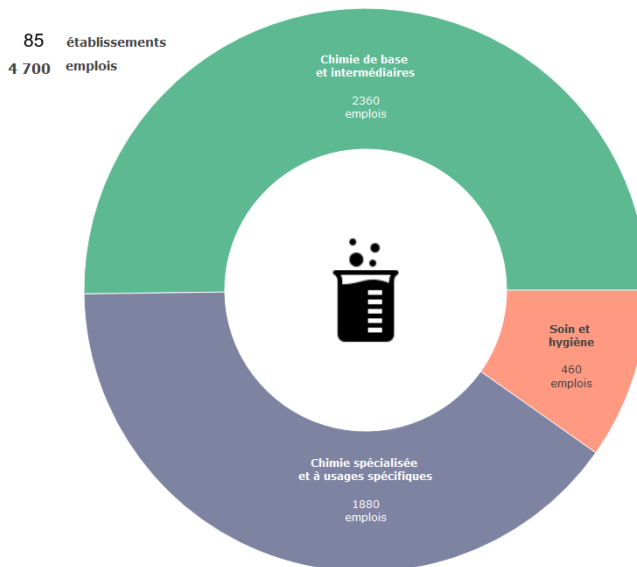
- Adaptation au changement climatique, décarbonation et gestion de la ressource hydrique ;
- Maintien de la compétitivité face à la concurrence internationale ;
- Accompagnement des entreprises en difficulté ;
- Protection et souveraineté industrielles.

Présentation de la filière

La filière chimie regroupe les activités industrielles et scientifiques qui transforment les matières premières naturelles (pétrole, gaz, minéraux, biomasse, etc.) en produits chimiques destinés à d'autres secteurs industriels ou à un usage final, à l'exclusion de la fabrication de produits pharmaceutiques.

En Bourgogne-Franche-Comté, la majorité des établissements et des emplois de la filière chimie (cf. [Sources, méthodologie, définitions]) regroupe :

- les produits intermédiaires, issus de la chimie minérale, englobant la fabrication de gaz industriels, de matières plastiques de base, la fabrication d'autres produits chimiques organiques et inorganiques de base, la fabrication de produits azotés et d'engrais et les raffineries de biodiesel (production de biocarburants).
- les produits de soins, d'hygiène et de parfumerie, rassemblant la fabrication de savons, détergents et produits d'entretien, la fabrication de parfums, de produits pour la toilette et d'huiles essentielles et la fabrication de produits désinfectants pour le médical et les collectivités.
- les produits chimiques spécialisés et à usage spécifique incluant la fabrication de peintures, vernis, encres et mastics, la fabrication de colles, la fabrication de produits chimiques pour le traitement des eaux et des fluides industriels (prévention de la corrosion, de l'encrassement, etc.), la fabrication de produits explosifs et la fabrication d'autres produits chimiques.



Source : Dares-MMO, décembre 2025/traitement Dreetts Bourgogne-Franche-Comté.

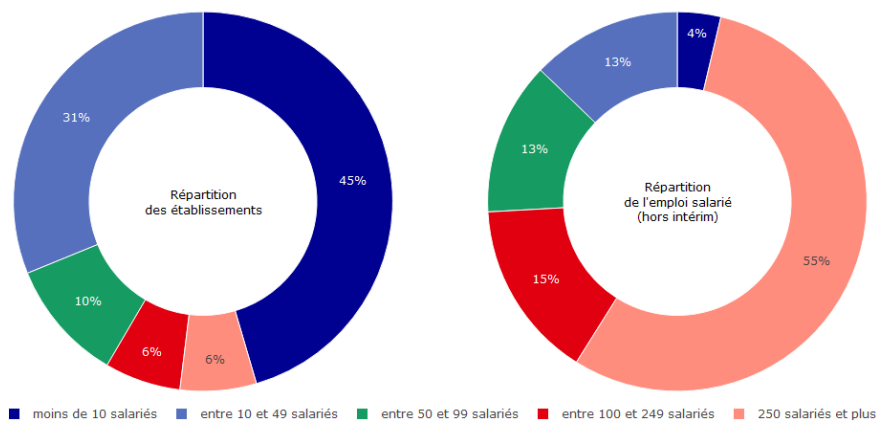
Lecture : La fabrication de produits chimiques spécialisés compte 33 établissements et emploie 1 880 personnes.

Les établissements employeurs

Les établissements employant des salariés de la filière chimie sont majoritairement de petite taille auxquels s'ajoutent quelques grands employeurs qui occupent une place très significative en région.

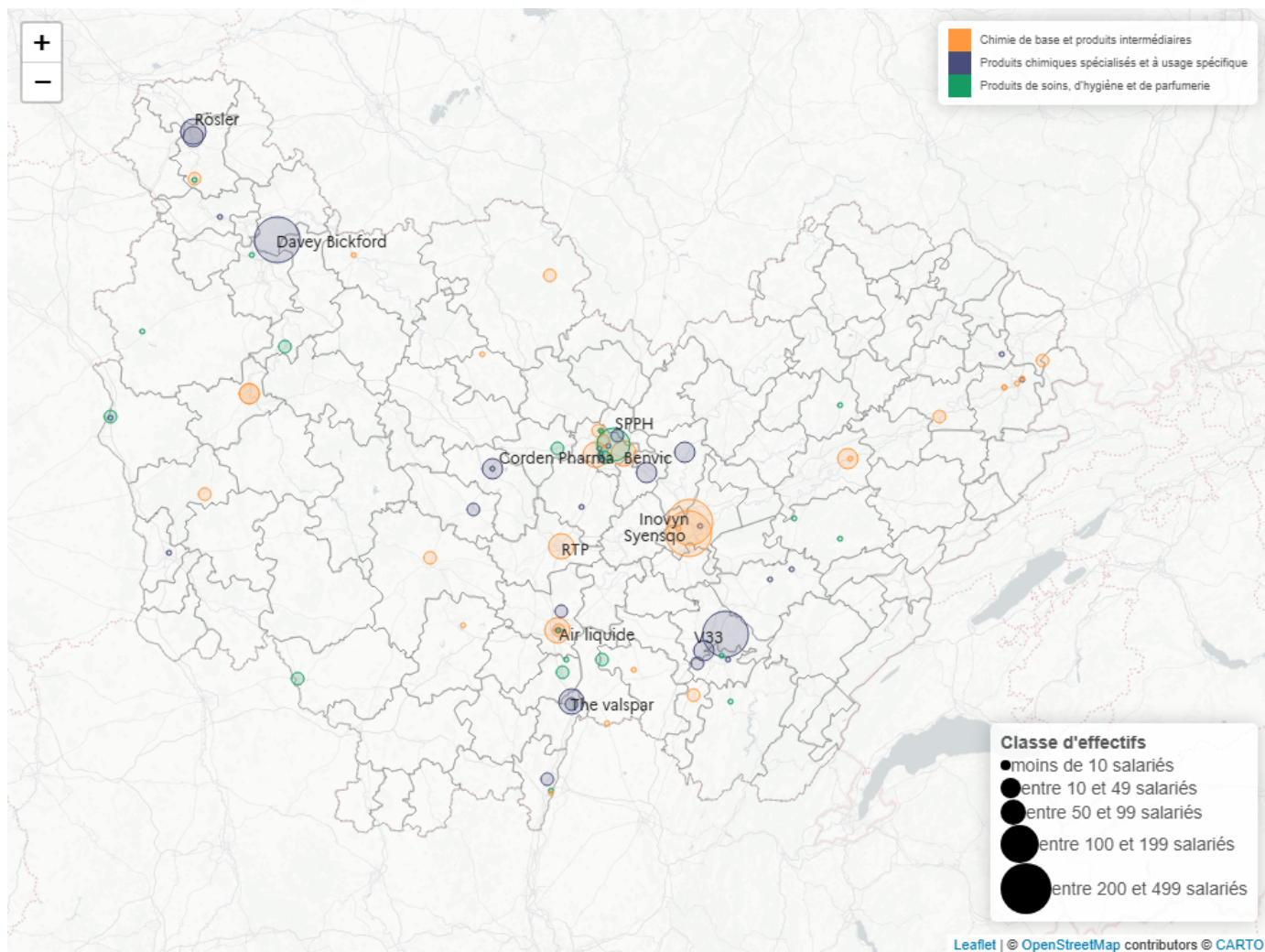
En 2025, **35 établissements** emploient moins de 10 salariés. Ils représentent **45%** des établissements employeurs mais seulement **4%** de l'emploi salarié de la filière.

Graph 1 | Taille des établissements avec salariés



Source : Dares-MMO, décembre 2025/traitement Dreetts Bourgogne-Franche-Comté.

Carte 1 par Epci | Principaux employeurs de la filière - Plus de 50 salariés



Source : Dares-MMO, décembre 2025/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté.

L'emploi dans la filière chimie

Fin décembre 2025, 4 701 salariés permanents et 397 intérimaires travaillent dans la filière chimie

En Bourgogne-Franche-Comté, **4 701 salariés** travaillent dans la filière chimie à la fin du 4ème trimestre 2025, soit moins de 1 % de l'emploi salarié de la région. À ces salariés permanents s'ajoutent **397 intérimaires**. Hors intérim, les effectifs de la filière connaissent une baisse annuelle de -0,3 % entre décembre 2024 et décembre 2025, avec une variation comprise entre -7,6 % dans les produits de soins, d'hygiène et de parfumerie et 2,3 % dans les produits chimiques spécialisés et à usage spécifique.

Tableau 1 | Evolution de l'emploi salarié dans la filière chimie

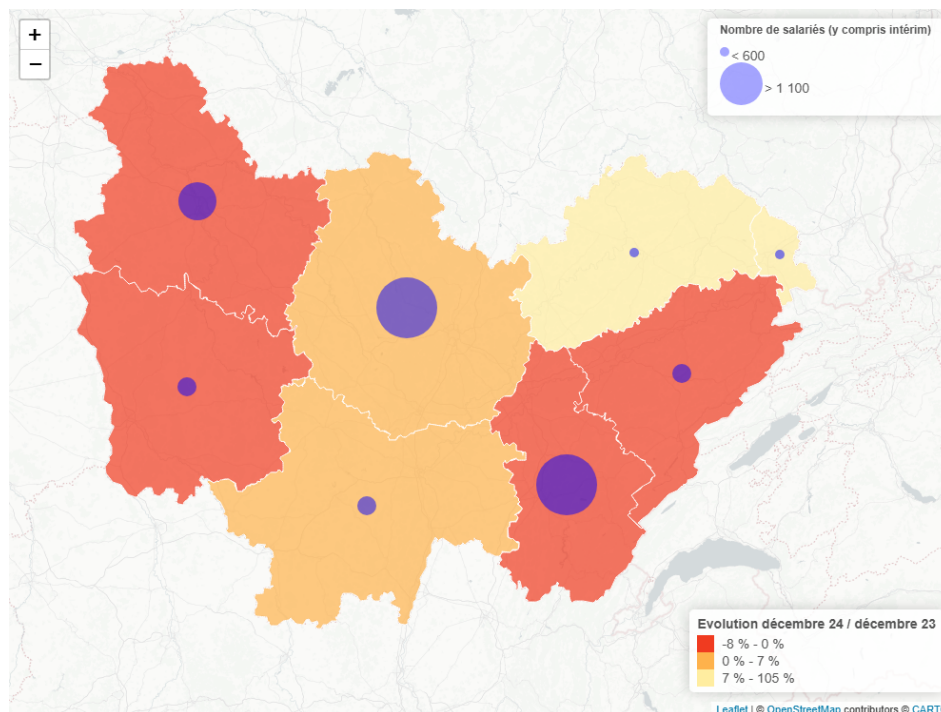
Décembre 2025

	Etablissements (nb)	Emploi salarié permanent		Emploi intérimaire		Emploi total	
		Effectifs	Evolution annuelle (en %)	Effectifs	Evolution annuelle (en %)	Effectifs	Evolution annuelle (en %)
Ensemble de la filière	85	4 701	-0,3	397	0,2	5 098	-0,2
Chimie de base et produits intermédiaires	31	2 362	-0,7	101	-17,4	2 462	-1,6
Produits chimiques spécialisés et à usage spécifique	33	1 876	2,3	195	-5,0	2 071	1,6
Produits de soins, d'hygiène et de parfumerie	21	464	-7,6	101	47,3	564	-0,9

Source : DARES-MMO/traitement Dreetts Bourgogne-Franche-Comté, s. : secret statistique

Lecture : Fin décembre 2025, la filière chimie en Bourgogne-Franche-Comté emploie **4 701** salariés hors intérim. Les effectifs intérimaires s'élevaient à **397**. Dans l'ensemble de la filière, l'évolution annuelle était de **3,4 %** de fin décembre 2024 à fin décembre 2025. A noter : la notion d'effectif renvoie à la moyenne sur le mois.

Carte 2 | Evolution de l'emploi par département



Source : Dares, données à fin décembre.

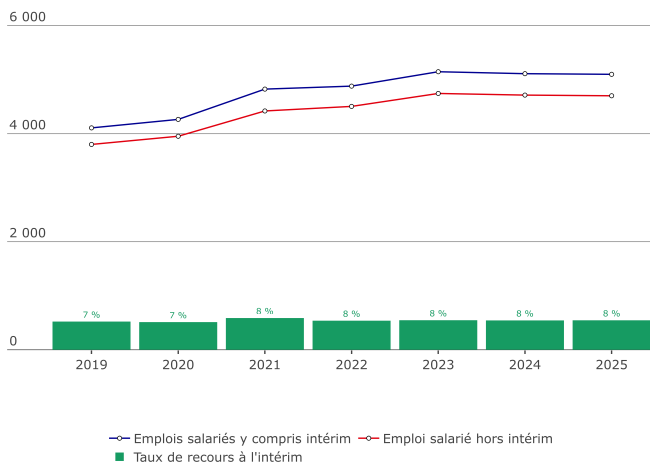
Lecture : Le nombre d'emplois (hors intérim) évolue favorablement dans la moitié des départements de la région. Il augmente dans le Jura, le Doubs et reste stable dans la Nièvre et l'Yonne.

Un recours à l'intérim limité

En décembre 2025, l'intérim représente environ 8 % des emplois salariés, soit 2 points de moins que dans l'industrie régionale. En décembre 2021, la filière a bénéficié d'une hausse des effectifs grâce à la création d'emplois permanents et à un recours plus marqué à l'intérim. Après une baisse en 2022, l'intérim repart et se situe fin 2025 30 % au-dessus de son niveau de 2019, alors que dans l'industrie régionale, il demeure 14 % en dessous de ce même niveau.

Cette évolution souligne la spécificité de la filière : un recours à l'intérim plutôt limité mais qui conserve une dynamique plus favorable que celle de l'industrie régionale.

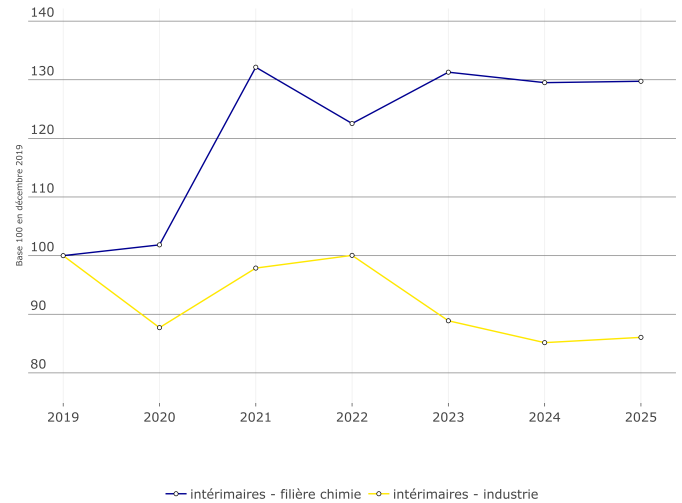
Graph 2 | Evolution de l'emploi salarié et du recours à l'intérim dans la filière chimie



Source : Dares, données à fin décembre.

Lecture : Fin décembre 2025, la filière chimie emploie 5 098 salariés. La part des intérimaires dans la filière représente 8 % des emplois salariés.

Graph 3 | Evolution des effectifs intérimaires dans la filière chimie



Source : Dares, données à fin décembre.

Lecture : Entre décembre 2019 et décembre 2025, le nombre d'intérimaires augmente de 29.7 %.

Le recours à l'activité partielle

Les informations sur le **recours à l'activité partielle** ont un intérêt pour le suivi de la conjoncture car :

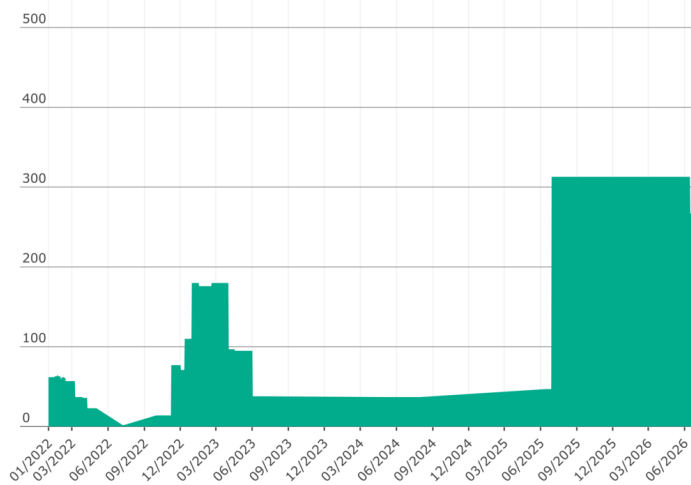
- Ce dispositif vise à éviter les licenciements économiques (**protection de l'emploi**) et à adapter les heures travaillées aux variations de l'activité des entreprises (**flexibilité du travail**). Le suivi de la consommation d'activité partielle permet de quantifier les effets de ces variations d'activité sur l'emploi, ce qui vient enrichir les constats qui peuvent être faits sous l'angle de l'emploi.
- Les **autorisations d'activité partielle** permettent d'avoir une **vision prospective** sur la santé économique des entreprises car elles traduisent les anticipations des employeurs sur l'activité à venir. Lorsque les établissements d'un secteur d'activité rencontrent des difficultés, les autorisations d'activité partielle progressent. Quand la situation s'améliore, elles diminuent.

Le recours au dispositif dans les prochains mois

Guide de lecture : Des **prévisions moins favorables** de l'activité économique se traduisent par une **augmentation du nombre de salariés autorisés** dans les prochains mois.

Graph 4 | Activité partielle dans la filière chimie

Nombre de salariés concernés par une demande d'activité partielle

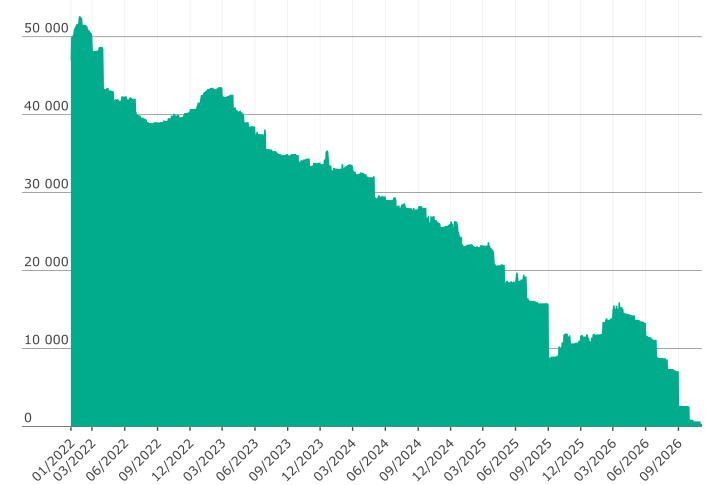


Source : ASP-DARES/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté.

Lecture : Au 30 juin 2026, 266 salariés travaillant dans la filière chimie sont concernés par une demande d'activité partielle (dossier validé ou en cours d'instruction).

Graph 5 | Activité partielle tous secteurs confondus

Nombre de salariés concernés par une demande d'activité partielle, tous secteurs confondus



Source : ASP-DARES/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté.

Lecture : Au 30 juin 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, 11 025 salariés sont concernés par une demande d'activité partielle.

Avertissement : le nombre de salariés effectivement placés en activité partielle peut s'avérer in fine inférieur si, en fonction de leurs besoins réels, les entreprises ne placent dans cette situation qu'une partie du nombre de salariés autorisé par l'administration. Seules les demandes d'indemnisation (DI) déposées chaque mois par les entreprises permettent de déterminer le recours effectif à l'activité partielle.

Les mouvements de main-d'oeuvre

L'étude des **mouvements de main-d'oeuvre** a un intérêt pour le suivi de la conjoncture car :

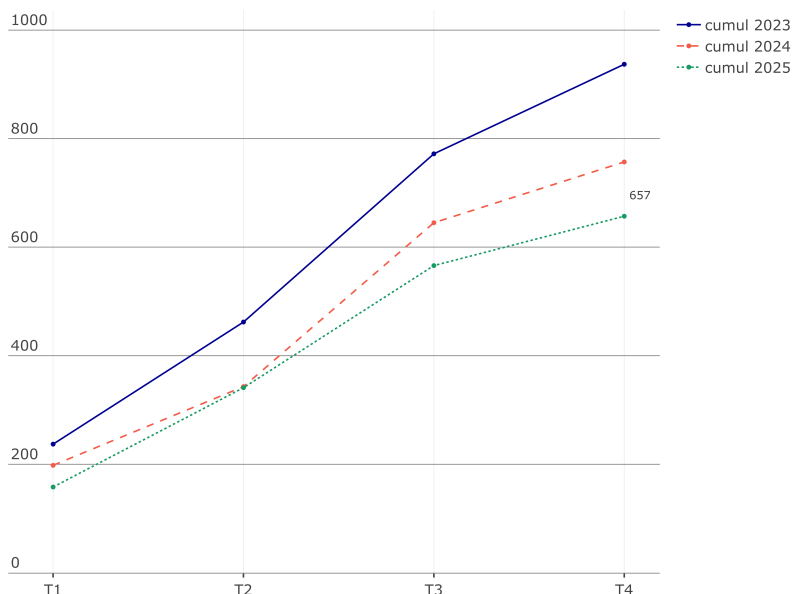
- Le suivi et l'analyse des **embauches** permet d'appréhender les besoins et l'évolution des pratiques d'embauches des employeurs.
- Le suivi des **sorties** et l'analyse des motifs permet de mieux comprendre les causes liées à ces départs (ex: retraite, démission, licenciement économique).

Champ de l'étude : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Les volumes d'embauches

En 2025, **657 contrats de travail (CDD, CDI)** ont été signés dans la filière chimie, 100 de moins qu'en 2024. Les embauches sont moins nombreuses qu'en 2023 où 937 contrats avaient été signés.

Graph 6 | Cumul annuel des embauches (CDD et CDI)



Source : DARES-MMO/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté.

Lecture : En 2025, **657** contrats (CDD, CDI) ont été signés dans la filière chimie.

Evolution des embauches en CDI

Guide de lecture : Les indicateurs proposés ici visent à aider à la réflexion sur les problématiques suivantes :

- **Les pratiques d'embauches** évoluent-elles ?
- Les **difficultés de recrutement** liées à la filière poussent-elles les établissements à proposer davantage de CDI ?
- Existe-t-il une différence entre les activités du secteur ?

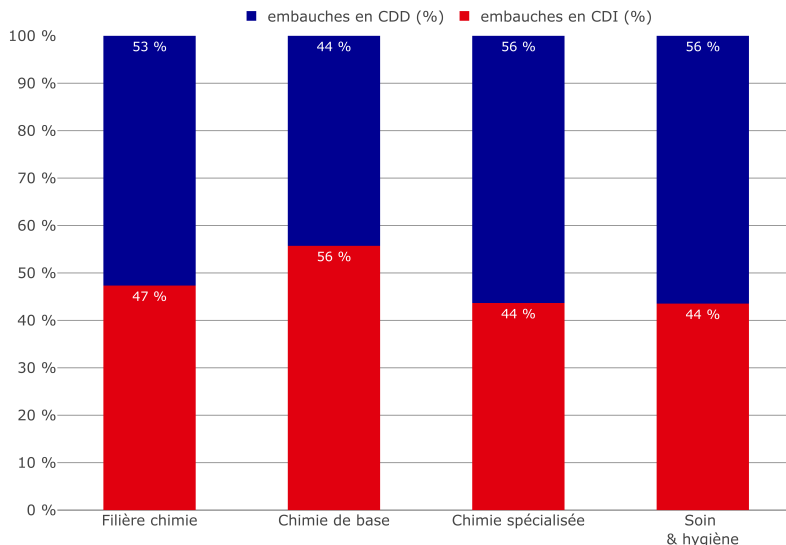
Dans la filière chimie, les embauches en CDI reculent, passant de 359 en 2024 à 311 en 2025. Le volume des CDD recule au même rythme. Ainsi, la part des CDI dans les embauches est stable : 47 % en 2025.

Les **embauches en CDI** sont **majoritaires** dans la chimie de base. **La part des CDI s'élève à 56 % des recrutements** en 2025 (56 % en 2024).

Dans la fabrication de produits chimiques spécialisés et à usage spécifique, **la part des CDI** parmi les recrutements en 2025 est

de 44 % contre 46 % un an plus tôt. Les embauches en CDI sont minoritaires et reculent par rapport à 2024.

Graph 7 | Volume et part de CDI parmi les embauches en 2025



Source : DARES-MMO/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté.

Lecture : En 2025, 311 CDI ont été signés dans la filière chimie, soit 47 % des embauches (47 % en 2024).

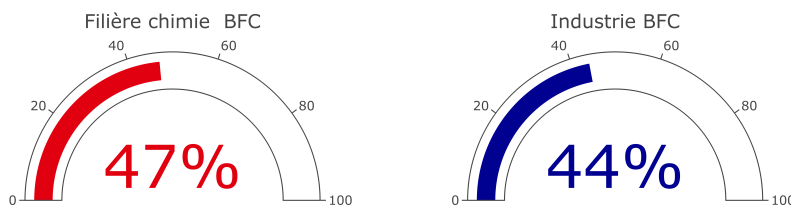
Un recours plus marqué au CDI

Guide de lecture : Les indicateurs proposés ici visent à aider à la réflexion sur les problématiques suivantes :

- Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes dans la filière ?

En 2025, 47 % des salariés nouvellement embauchés ont signé un CDI contre 44 % en moyenne dans l'industrie régionale.

Graph 8 | Part des CDI dans les embauches en 2025 : comparaison avec l'ensemble des secteurs



Source : DARES-MMO/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté.

Principaux métiers recrutés en 2025

En 2025, 23 % des embauches dans la filière chimie concernent des ouvriers qualifiés des industries de process. Ils assurent la conduite et le bon fonctionnement des procédés de fabrication en intervenant directement sur les installations. Ils peuvent, par exemple, démarrer un réacteur pour produire une résine en réglant la température et la pression, surveiller une colonne de distillation pour séparer des solvants, ou encore alimenter une unité de production en matières premières via des pompes et des vannes. Ils peuvent réaliser également des prélèvements pour vérifier la qualité du produit (comme mesurer le pH ou la concentration), tout en veillant au respect strict des règles de sécurité face à des substances parfois toxiques ou inflammables. En parallèle, ils peuvent détecter les anomalies (fuite, dérive d'un paramètre), effectuer des opérations de maintenance simple (nettoyage, remplacement de joints) et consigner les données de production. Leur rôle est donc essentiel pour garantir une production sûre, continue et conforme aux exigences de qualité.

Tableau 3 | Métiers recrutés (Top 5)

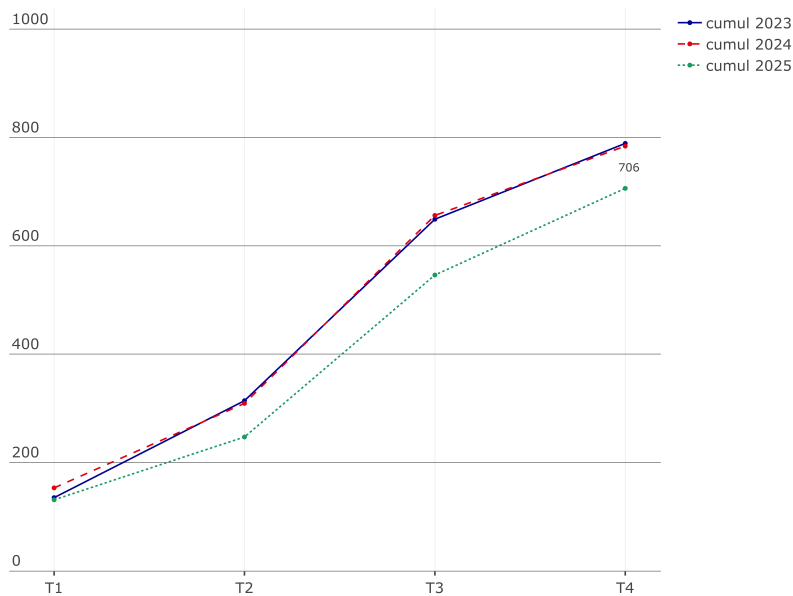
Métiers regroupés par famille professionnelle	Embauches 2025	Part (en %)	Part 2024
E1Z : Ouvriers qualifiés des industries de process	147	23	22
E0Z : Ouvriers non qualifiés des industries de process	83	13	17
J0Z : Ouvriers non qualifiés de la manutention	54	8	9
E2Z : Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	42	6	3
G1Z : Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	38	6	6

Source : DARES-MMO/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté.

Les départs de salariés

En 2025, environ **706 salariés** ont quitté la filière chimie, 78 de moins qu'en 2024. Ces départs sont **moins nombreux** qu'en 2023 où le secteur enregistrait **789 départs**.

Graph 9 | Cumul annuel des sorties (CDD et CDI)



Source : DARES-MMO/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté.

Lecture : En 2025, la filière chimie enregistre **706 départs**.

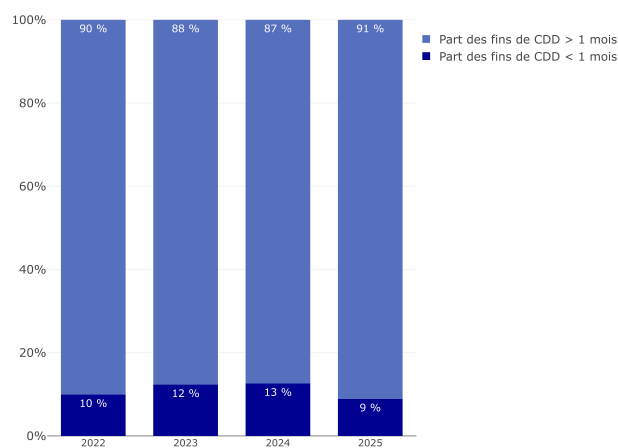
Les ruptures de contrat et fins de CDD

Guide de lecture : Objectifs des indicateurs proposés :

- Combien de contrats sont arrivés à terme ? comment anticiper ces **fins de contrat** pour maintenir les salariés dans une dynamique emploi et favoriser leur **accès à l'emploi durable** ?
- La part des **contrats précaires** CDD inférieur à 1 mois augmente-t-elle ?
- Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

Dans la filière chimie, parmi les départs des salariés en 2025, près de 400 font suite à une rupture de contrat de travail et environ 300 à une fin de CDD. La durée des CDD s'allonge comparé à l'an dernier : 9 % des CDD arrivés à terme en 2025 duraient moins d'un mois. Comparé au secteur industriel, la part des contrats courts parmi les fins de CDD reste plus faible (43 % dans l'industrie régionale).

Graph 10 | CDD < 1 mois parmi ceux arrivés à terme



Source : DARES-MMO/traitement Dreetts Bourgogne-Franche-Comté.

Lecture : En 2025, 9 % des CDD arrivés à terme dureraient moins d'un mois.

Les motifs de rupture de contrat de travail

Guide de lecture : Objectifs des indicateurs proposés :

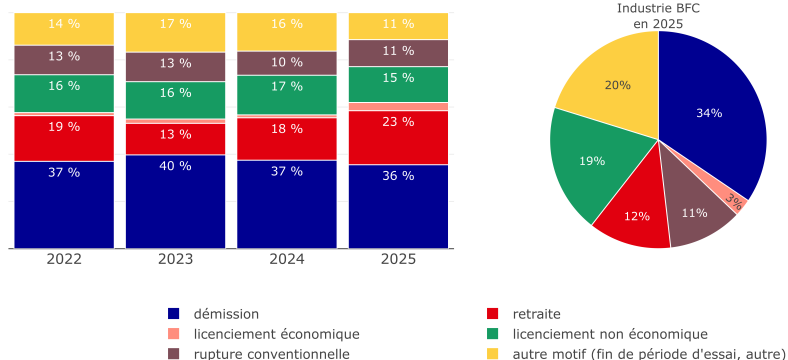
- Le **choix de démissionner** est-il plus fréquent dans le filière depuis 2024 ?
- Les **démotions** sont-elles **plus fréquentes** qu'ailleurs ? Cette information est intéressante à croiser au regard de la part des CDI parmi les embauches → enjeu de **fidélisation des salariés, de sécurisation de l'emploi et d'attractivité du poste**.
- Les **ruptures de contrats** notamment les **départs non anticipés par les employeurs** comme les démissions, fins de période d'essai ou encore les licenciements non économiques sont-ils plus nombreux par rapport à 2024 ? → renforcement des **tensions de recrutement**.

Les **ruptures de contrats de travail** s'élèvent à 402 et représentent 57 % des sorties enregistrées dans la filière en 2025.

Les **départs faisant suite à une démission** constituent le **premier motif** de rupture de contrat de travail. Ils sont plus fréquents dans la filière chimie que dans l'industrie régionale. Les **départs liés à un départ à la retraite** représentent le **deuxième motif** de rupture de contrat et sont plus fréquents dans la filière chimie que dans l'industrie. En revanche, les ruptures conventionnelles sont aussi nombreuses : elles atteignent 11 % des départs.

Graph 11 | Motifs des ruptures de contrat de travail

Répartition du nombre de ruptures de contrat de travail durant l'année



Source : DARES-MMO/traitement Dreetts Bourgogne-Franche-Comté.

Lecture : dans la filière chimie, 36 % des ruptures de contrat de travail survenues en 2025 sont dues à des démissions.

Le commerce extérieur

Les données du commerce extérieur

- Le suivi et l'analyse des exportations/importations permet d'appréhender la performance économique de la région.
- une augmentation des exportations peut signaler une économie forte et compétitive, tandis qu'une hausse des importations peut refléter une demande intérieure robuste.
- la provenance des produits est crucial, surtout en cas de difficultés dans le pays d'origine qui perturberaient les chaînes d'approvisionnement et entraîner des pénuries ou des hausses de prix.

Les exportations dans la filière chimie au 4ème trimestre 2025

En Bourgogne-Franche-Comté, les exportations de produits chimiques de base atteignent 186 321 milliers d'euros au 4ème trimestre 2025. Elles représentent un peu plus de 6 % des exportations régionales. Sur un an, elles diminuent fortement (-13,5 %). Dans le même temps, les importations de ces produits reculent nettement (-7,5 %). Au 4ème trimestre 2025, avec 23 % des exportations, l'Allemagne est le principal pays d'export des produits chimiques.

Tableau 4 | Chiffres clés du commerce extérieur dans les équipements électriques

4ème trimestre 2025

	Exportations		Importations	
	Montant trimestriel en milliers d'euros	Evolution annuelle (en %)	Montant trimestriel en milliers d'euros	Evolution annuelle (en %)
Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique	186 321	-13,5	262 444	-7,5
Produits chimiques divers	97 493	3,0	104 935	-7,5
Parfums, cosmétiques et produits d'entretien	25 650	-8,3	22 535	10,4

Source : Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects

Le groupe "Produits chimiques de base" inclut :

- les produits chimiques de base comme par exemple : les acides (sulfurique, chlorhydrique,...), les bases (soude, potasse,...), les sels industriels, les solvants organiques, les gaz industriels (chlore, hydrogène, azote, oxygène,...), les produits organiques de base (éthylène, propylène, méthanol,...) ;
- les produits azotés utilisés notamment dans les engrais et synthèses chimiques : les composés à base d'ammoniac, l'ammonium, les nitrates, les nitrites, l'urée, les autres composés utilisés dans les engrais, explosifs, réactifs chimiques,...;
- les matières plastiques en formes primaires (PE, PP, PVC, etc.) ;
- les caoutchoucs synthétiques, utilisés dans les pneumatiques et pièces techniques.

La catégorie "Parfums, cosmétiques et produits d'entretien" regroupe :

- les parfums et eaux de toilette ;
- les produits cosmétiques : produits de beauté et de maquillage, produits solaires et autobronzants, préparations pour manucure et pédicure et pour le rasage ;
- les produits capillaires ;
- les produits d'hygiène buccale ;
- les produits d'entretien : détergents, savons et produits de nettoyage, préparations parfumantes/désodorisantes pour locaux.

Le groupe "Produits chimiques divers" comprend la fabrication d'explosifs et d'articles de pyrotechnie, de colles, d'huiles essentielles et de produits chimiques non classés ailleurs, comme les produits chimiques pour la photographie (y compris les films photographiques et les papiers sensibilisés), les réactifs composés de diagnostic, etc.

Principaux débouchés à l'export pour la filière chimie

Top 5 des pays à l'export

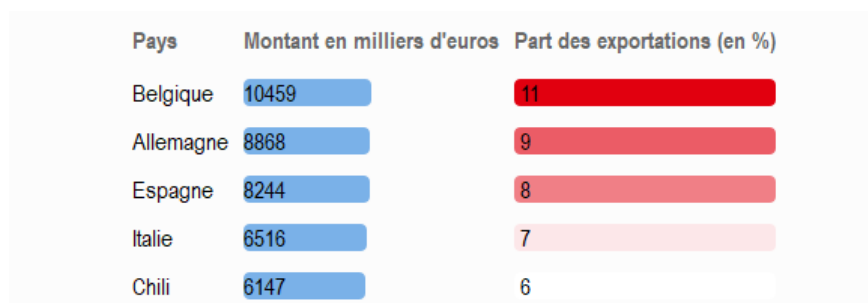
Tableau 5 | Chimie de base

Pays	Montant en milliers d'euros	Part des exportations (en %)
Allemagne	43096	23
Italie	22918	12
Belgique	22567	12
Suisse	20283	11
République tchèque	13978	8

Tableau 6 | Cosmétiques, soins, entretien

Pays	Montant en milliers d'euros	Part des exportations (en %)
Italie	3311	13
Suisse	2444	10
Pays-Bas	1844	7
Pologne	1633	6
Espagne	1566	6

Tableau 7 | Produits chimiques divers



Principales provenances des produits importés

Dans la région, les importations de produits chimiques de base reculent nettement par rapport à la même période de l'année précédente (-7,5%). Ces produits sont principalement importés de l'Allemagne concentrant 24% des importations.

Top 5 des pays à l'import

Tableau 8 | Chimie de base

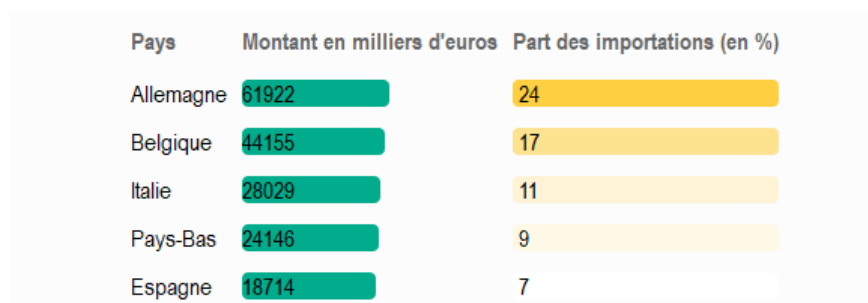


Tableau 9 | Cosmétiques, soins, entretien

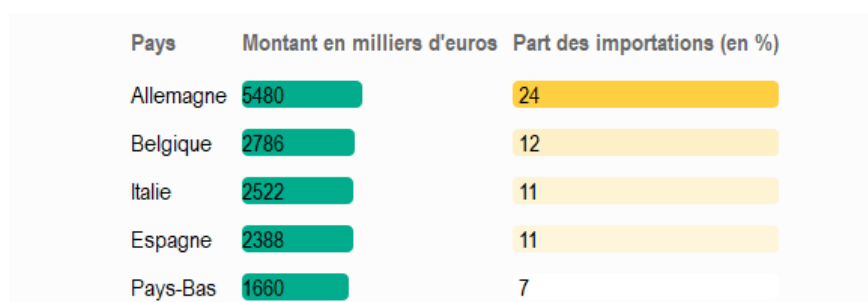
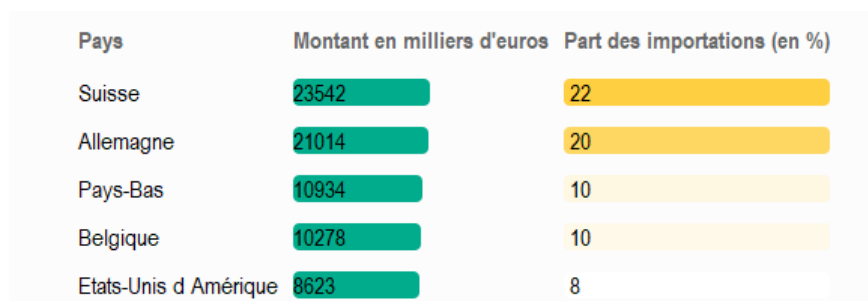


Tableau 10 | Produits chimiques divers



Sources et méthodes

Comptabilisation des effectifs dans les établissements sélectionnés :

Liste des codes Nafs des établissements sélectionnés : La filière chimie désigne l'ensemble des activités industrielles produisant des substances chimiques de base, intermédiaires ou formulées pour divers secteurs, à l'exclusion de toute fabrication de produits pharmaceutiques.

Conformément à cette définition, le périmètre retenu est établi à partir des codes sectoriels de la nomenclature d'activités française (NAF), incluant les divisions 20 et 21 (chimie et pharmacie) afin d'identifier l'ensemble des établissements potentiellement concernés, auxquels s'ajoutent plusieurs codes spécifiques du commerce de gros ("4612B", "4615Z", "4618Z", "4644Z", "4645Z", "4646Z", "4671Z", "4675Z") permettant de couvrir les acteurs qui pourraient faire de la distribution de produits chimiques en complément de leur production.

Comptabilisation des effectifs : tous les salariés de l'établissement sont comptabilisés, indépendamment de la part de leur activité dédiée à la filière chimie.

Données sources : les données concernant les salariés et les établissements provient des données de Mouvements de Main d'Oeuvre de la DARES issues de la DSN (déclaration sociale nominative).

Période de référence : les effectifs sont comptabilisés à fin décembre de chaque année.

Cette méthode permet d'obtenir une vision globale des ressources humaines disponibles dans la filière, en tenant compte de la diversité des activités des entreprises. Elle est particulièrement utile pour les entreprises dont l'activité est partiellement dédiée à la filière, mais qui apportent une contribution significative à la filière.

C'est grâce aux expertises du Service Economique de l'Etat en Région (SEER) de la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) et de la délégation régionale du syndicat professionnel de "France Chimie" que nous affinons la sélection des établissements. Leur connaissance approfondie des dynamiques économiques et des spécificités régionales permet de mieux identifier les entreprises pertinentes et d'assurer une analyse plus précise et représentative de la filière.

Les **mouvements de main-d'oeuvre** recensent l'ensemble des embauches et des fins de contrats de travail au niveau des établissements. Ils permettent de mesurer les entrées et les sorties selon le type de contrat (contrat à durée déterminée/contrat à durée indéterminée), la durée des contrats et les motifs de rupture.

L'**intérim** : depuis juillet 2018, la Déclaration sociale nominative (DSN) est l'unique source des statistiques d'intérim. Elle se substitue ainsi à la source historique, les relevés mensuels de mission – RMM – adressés à France Travail par les établissements de travail temporaire. À partir de cette information, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Ces statistiques intègrent les contrats à durée indéterminée intérimaires (CDII).

Définitions

Les embauches (entrées) et les départs (sorties) sont des flux de main-d'oeuvre qui n'intègrent ni les transferts entre les établissements d'une même entreprise ni les entrées/sorties en mission d'intérim. La différence entre les entrées et les sorties ne traduit qu'imparfaitement l'évolution de l'emploi, car elle mesure des flux de contrats et non des postes occupés.

Pour en savoir plus

« **L'intérim en Bourgogne-Franche-Comté** », DREETS Bourgogne-Franche-Comté, avril 2026.

« **Le marché du travail se dégrade en Bourgogne-Franche-Comté** », Insee-DRAAF-DREAL-DREETS-Urssaf Bourgogne-Franche-Comté, Synthèse annuelle économique régionale - 2025, avril 2026.

« **Tableau de bord de la conjoncture Bourgogne-Franche-Comté** », Insee.

« **La conjoncture en Bourgogne-Franche-Comté** », Banque de France, mai 2026.

Directeur de la publication : Simon-Pierre EURY Conception et réalisation : Service études Statistiques évaluation (SESE), Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Bourgogne-Franche-Comté - 5 place Jean Cornet - 25041 Besançon Cedex. www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr Pour toute demande d'information : dreets-bfc.statistiques@dreets.gouv.fr